

CONSEIL SCOLAIRE FRANCOPHONE DE A COLOMBIE-BRITANNIQUE
CONSEIL D'ADMINISTRATION

Date : 26 février 2022

À : Conseil d'administration

De : Directeur général

Sujet : Approbation calendrier scolaire 2022-2023 / École des Sept-sommets

MISE EN SITUATION :

Pour donner suite à l'approbation du Conseil d'administration en la résolution P-2263-2022-01 du 22 janvier courant et en respect au processus de création, le calendrier 2022-2023 a fait l'objet de consultation auprès des Associations de parents.

L'école des Sept-sommets a choisi une option autre pour le congé d'hiver, soit du 22 décembre au 9 janvier 2023.

Premier jour de classe	6 septembre 2022
Congé d'hiver*	22 décembre au 9 janvier 2023
Congé du printemps	13 au 24 mars 2023 avec ajout de 8 minutes d'instruction par jour
Dernier jour de classe	29 juin 2023

* Ayant choisi une date autre que celle pré-approuvée par le CA pour le congé d'hiver, l'APÉ a présenté une lettre détaillant le contexte de la demande à la présidence du Conseil d'administration, cette lettre se retrouve en annexe.

RECOMMANDATION :

Que le Conseil d'administration approuve le calendrier 22-23 de l'école des Sept-sommets incluant le congé d'hiver 22 décembre au 9 janvier 2023.

p.j. Lettre APÉ